



2026

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Evitons le gaspillage, trions et valorisons.



Pierrafortscha
français

s a i d e f



Informations générales



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**



Pour les habitants de Pierrafortscha, la déchetterie communale se trouve à Marly

Déchetterie de Marly, Rte de Chésalles 55, 1723 Marly.
L'accès à la déchetterie se fait uniquement sur présentation du macaron reçu par l'administration communale de Pierrafortscha.

Heures d'ouverture

Mardi: 10h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00
Mercredi: 10h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00
Vendredi: 14h00 à 17h00
Samedi: 09h00 à 12h00 - 13h00 à 17h00

Adresses utiles

SAIDEF SA, Rte de Châtillon 70, 1725 Posieux
tél. 026 409 73 33
Heures d'ouverture du lundi au vendredi
07h30 - 12h00 / 13h00 - 16h45

Centre collecteur de Châtillon/Posieux
Rte de la Comba 50 (zone Châtillon Sud)
1725 Posieux, suivre panneau **Sanima**
tél. 026 519 01 05 / 026 305 22 75
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi
13h15 - 14h 15 (sauf jours fériés)

Centre collecteur de Guin, Buntels, 3186
Düdingen
tél. 026 492 04 52 / 026 305 22 84
Heures d'ouverture: du lundi au samedi
9h00 à 11h00 (sauf jours fériés)
gros bétail jusqu'à 10h30

Coup d'Pouce, Rte Cité-Bellevue 4, 1700
Fribourg
tél. 026 481 62 22

Emmaüs, Rte de la Pisciculture 6E, 1700
Fribourg
tél. 026 424 55 67

Contact et infos

Administration communale
Route de Pierrafortscha 58
1723 Pierrafortscha
026 323 41 12
commune@pierrafortscha.ch
Heures d'ouverture de l'administration:
Lundi de 16h30 à 18h30
Jeudi de 09h00 à 11h00

Responsable du dicastère
M. Francis Hagger

Garde Faune

Le garde faune responsable pour la commune de Pierrafortscha est M. Jérémie Clerc.
tél. 026 305 43 51

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.





2026

Calendrier

Pierrafortscha - français

Début des tournées : 06h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						1
M						2
M			1			3
J 1	Nouvel-An		2			4 Fête-Dieu
V 2			3 Vendredi-Saint	1		5
S 3			4	2		6
D 4	1	1	5	3		7
L 5	2	2	6 Lundi de Pâques	4		8
M 6	3	3	7	5		9
M 7	4	4	8	6		10
J 8	5	5	9	7		11
V 9	6	6	10	8		12
S 10	7	7	11	9		13
D 11	8	8	12	10		14
L 12	9	9	13	11		15
M 13	10	10	14	12		16
M 14		11	11	15	13	17
J 15	12	12	16	14 Ascension		18
V 16	13	13	17	15		19
S 17	14	14	18	16		20
D 18	15	15	19	17		21
L 19	16	16	20	18		22
M 20	17	17	21	19		23
M 21	18	18	22	20		24
J 22	19	19	23	21		25
V 23	20	20	24	22		26
S 24	21	21	25	23		27
D 25	22	22	26	24		28
L 26	23	23	27	25 Lundi de Pentecôte		29
M 27	24	24	28	26		30
M 28		25	25	29	27	
J 29	26	26	30	28		
V 30	27	27		29		
S 31	28	28		30		
D		29		31		
L		30				
M		31				



2026

Calendrier

Pierrafortscha - français

Début des tournées : 06h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1			1
M 1			2			2
J 2			3	1		3
V 3			4	2		4
S 4	1 Fête nationale		5	3		5
D 5	2		6	4	1 Toussaint	6
L 6	3		7	5	2	7
M 7	4		8	6	3	8 Immaculée Conception
M 8	5	9	7	4		9
J 9	6	10	8	5		10
V 10	7	11	9	6		11
S 11	8	12	10	7		12
D 12	9	13	11	8		13
L 13	10	14	12	9		14
M 14	11	15	13	10		15
M 15		12	16	14	11	16
J 16	13	17	15	12		17
V 17	14	18	16	13		18
S 18	15 Assomption	19	17	14		19
D 19	16	20	18	15		20
L 20	17	21	19	16		21
M 21	18	22	20	17		22
M 22	19	23	21	18		23
J 23	20	24	22	19		24
V 24	21	25	23	20		25 Noël
S 25	22	26	24	21		26 Saint Etienne
D 26	23	27	25	22		27
L 27	24	28	26	23		28
M 28	25	29	27	24		29
M 29		26	30	28	25	30
J 30	27		29	26		31
V 31	28		30	27		
S	29		31	28		
D	30			29		
L	31			30		
M						



Comment bien trier ?

Les types de déchets



Déchèterie

Les déchets ci-dessous sont à amener à la déchèterie de Marly, voir infos générales.



Ferraille (objets métalliques)

Seul le dépôt correspondant à un ménage est autorisé.



PET

Déposer tous les emballages de boissons portant le sigle PET dans les conteneurs mis à disposition près des commerces. Diminuez le volume en aplatissez les bouteilles.



Aluminium et boîtes de conserve

Tous les emballages en aluminium, vides et propres, arborant le logo ci-dessus.



Déchèterie

Les déchets ci-dessous sont à amener à la déchèterie de Marly, voir infos générales.



Piles et accumulateurs

Peuvent aussi être déposés dans les points de vente.



Appareils électriques et électroniques

Les appareils électriques et électroniques ne doivent pas être déposés dans les sacs poubelle. Ils doivent être remis en priorité à un point de vente, un fabricant, ou à la déchèterie.



Flacons en plastique avec bouchon

Déchets propres.



Déchèterie

Les déchets ci-dessous sont à amener à la déchèterie de Marly, voir infos générales.



Vaisselle (porcelaine)

Quantité correspondant à un ménage, à mettre dans la benne des gravats.



Bois

Déchets de bois en tous genres, hormis les déchets provenant d'un chantier.



Gazon

A déposer à l'endroit prévu à cet effet.



Sagex

A déposer à l'endroit prévu à cet effet.



Verre

A trier par couleur. Sans bouchon, sans capsule, sans couvercle ou autres éléments n'étant pas du verre.



Capsules en alu

Seulement pour les capsules type "Nespresso" en aluminium. Les autres capsules sont à déposer dans le sac poubelle.



Huiles minérales et végétales

Quantités correspondant à un ménage mais au maximum 10 lt.



Textiles et chaussures

Vêtements, tissus et chaussures propres.



Déchets encombrants combustibles

Quantité correspondant à un ménage. Tous les objets qui n'entrent pas dans un sac poubelle de 60 litres.



Déchets de jardin

Les branches sans les troncs peuvent être déposées.



Papier et carton

Ne doivent pas être souillés d'une autre substance. Sont exclus tous les emballages comprenant du plastique ou de l'aluminium.



Tubes lumineux (néon) / LED

A déposer à l'endroit prévu à cet effet.

DECHETS SPECIAUX

La ferraille

Seul le volume correspondant à un ménage est autorisé à la déchetterie. Toute personne susceptible d'éliminer des quantités importantes de ferraille est priée de les acheminer directement auprès de Thomen SA Köniz & Givisiez.

Les encombrants

Pour les objets en bon état, pensez à Coup d'Pouce et Emmaüs.

Les couches culottes

Les couches pour bébés doivent être mises dans des sacs en plastique transparents et déposés dans les containers. Leur élimination est gratuite.

Les pneus et les batteries

Les pneus et les batteries peuvent être déposés auprès de votre garagiste, chez Thomen SA Köniz & Givisiez et à la Société fribourgeoise de Recyclage (SFR), Châtillon, Posieux.

Les médicaments

Les médicaments peuvent être ramenés dans toutes les pharmacies.

Les plastiques agricoles

Les plastiques agricoles sont à amener directement à la SAIDEF.

Les déchets carnés

Les déchets carnés et les cadavres d'animaux jusqu'à 250 kg peuvent être amenés aux centres collecteurs de Posieux et de Guin. Pour les cadavres de plus de 250 kg (gros bétail) le dépôt a lieu uniquement à Guin.

Le prix des vignettes communales

Sac de 35 lt	Fr. 2.50
Sac de 60 lt	Fr. 4.00
Sac de 110 lt	Fr. 6.00
Container	Fr. 35.00

Ma contribution financière

A l'achat de certains articles, je paie une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.).

La **taxe de déchet annuelle** que je paie à la commune est également destinée à couvrir les frais d'exploitation de ma déchetterie.

Mon réflexe tri à la source

Quand je fais mes achats ...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)**, dans lesquels je me rends, tous les déchets qui y sont repris: bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc.
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...)
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.